

17ème législature

Question N° : 709	De M. Yannick Favennec-Bécot (Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires - Mayenne)	Question écrite
Ministère interrogé > Sports, jeunesse et vie associative		Ministère attributaire > Sports, jeunesse et vie associative
Rubrique >sports	Tête d'analyse >Choix du calendrier des matchs de football de la Ligue 2	Analyse > Choix du calendrier des matchs de football de la Ligue 2.
Question publiée au JO le : 08/10/2024		

Texte de la question

M. Yannick Favennec-Bécot attire l'attention de M. le ministre des sports, de la jeunesse et de la vie associative, sur les choix du calendrier des rencontres de la Ligue 2 effectués par la Ligue de football professionnel et BeInSports. Dans le cadre de réflexions sur l'amélioration de l'accessibilité et de l'animation au sein des stades de football, la Ligue de football professionnel, en concertation avec les associations de supporters, avait dans un premier temps annoncé que les matchs de Ligue 2 se dérouleraient majoritairement le week-end. Nombreux sont ceux qui ont donc acquis des abonnements afin de pouvoir profiter de ces rencontres. Or dans le cadre d'un accord sur les droits de retransmission télévisuelle avec BeInSports, la Ligue est revenue sur l'annonce indiquant que les matchs auront finalement lieu les vendredis et lundis soir. Cela a ainsi suscité incompréhension et frustration au sein des supporters des clubs de Ligue 2, puisqu'en effet une telle décision fragilise l'affluence, l'engouement et la démocratisation autour de ces rencontres. Dans ce contexte, il souhaiterait savoir si un processus de dialogue et de négociation est prévu afin de résoudre cette problématique.